

JEUNES

Cérémonie pour les jeunes diplômés 2023



Vous êtes lauréat du baccalauréat (général, technologique ou professionnel), d'un CAP ou d'un BEP et vous êtes Guermantaise ou Guermantais, alors cet article est pour vous. Le centre communal d'action sociale a entendu mettre à l'honneur les jeunes diplômés de la commune, afin de saluer leurs efforts.



Créé le : 20/07/2023

A l'occasion d'une cérémonie présidée par Monsieur le Maire, vous recevrez un témoignage de satisfaction et un virement bancaire afin de vous encourager dans la poursuite de vos études ou dans votre entrée dans la vie active.

Pour y participer, complétez le [bulletin d'inscription](#) en joignant une copie de votre relevé de notes, de l'attestation de réussite ou du diplôme ou déposez le tout à la mairie **avant le 30 septembre 2023**.

L'équipe du [CCAS](#)